



J'ai coécrit un livre, je ne suis plus d'accord avec mon coauteur

Par **selliez_old**, le **22/08/2007** à **16:16**

bonjour, j'ai coécrit un livre technique (sur les techniques de vente) avec un illustrateur. J'ai écrit les pages de gauche, l'illustrateur a réalisé un dessin sur chaque page de droite. Ce livre est donc l'association de nos talents.

Nous ne voulons plus travailler ensemble (problèmes de frais de commercialisation). Je désire refaire ce livre avec un autre illustrateur, en changeant ses idées, mais en prenant strictement mes textes (pages de gauche)

en ai-je le droit ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Xavier SELLIEZ